

Chutes d'une hauteur dans la sphère domestique

Problème

Les accidents dans la sphère privée restent toujours la principale "cause externe de mortalité" chez des enfants de 0 à 4 ans. Plus d'un accident sur trois dans la sphère privée se produit dans la sphère domestique.¹ **La moitié des accidents impliquant des enfants sont des chutes.** Les enfants de 0 à 4 ans tombent plus d'une hauteur que les enfants plus grands. Cela arrive presque toujours à la maison. Les conséquences des chutes d'une hauteur sont généralement plus graves que les chutes au niveau du sol.

Les chutes d'enfants à la maison sont souvent dues également à l'insécurité d'articles et de meubles pour enfants, tels que lits, chaises hautes, tables à langer, etc. et d'éléments constitutifs de la maison tels que balcons, fenêtres, escaliers, etc. Pour rendre les produits de consommation plus sûrs pour les enfants, des actions sont requises sur le plan de la normalisation et de la législation. Mais un contrôle strict du marché est également important.

Quel est le but?

Réduire la fréquence des chutes d'une hauteur depuis des meubles, des articles de puériculture et des éléments constitutifs de la maison chez les enfants de 0 à 4 ans

Comment voulons-nous réaliser ce but?

1. **La prise de conscience du secteur de l'existence de normes pour les meubles, les articles de puériculture et les éléments constitutifs de la maison**, doit être stimulée pour 2008
 - Organiser une journée d'étude avec le secteur: quelles normes et règles pour des meubles sûrs.
 - Informer les commerçants.
 - Améliorer l'accessibilité au petit matériel de sécurité pour les enfants, spécifiques à la protection contre les chutes.
2. **La connaissance des parents** de jeunes enfants (0 à 4 ans) en matière de causes, de conséquences et des mesures préventives des chutes doit être accrue pour 2010
 - Diffuser une boîte de naissance contenant des bons de réduction pour l'achat de petit matériel de sécurité pour les enfants.
 - Organiser des campagnes d'information à travers des consultations de Kind & Gezin, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance et du Dienst für Kind und Familie, la télé, site Internet et mailing, sessions d'information, formations et séances éducatives.
 - Installer de manière permanente l'exposition "Reuzenhuis" (Maison Géante).

¹ Source: EHLASS 1999.

- Tester et informer sur le manque de sécurité de certains petits matériels de sécurité pour les enfants.
 - Intégrer le module “prévention des accidents chez les enfants” dans la formation spécialisée des médecins-généralistes.
3. Veiller à ce que, sur le marché, **l'offre d'articles de puériculture soit conforme aux exigences de sécurité** pour 2009
- Organiser une campagne de contrôle (par les autorités publiques) des articles de puériculture. Entreprendre des actions vers les fabricants et les distributeurs.
4. **La sécurité des éléments constitutifs de la maison** doit être améliorée pour les jeunes enfants de 0 à 4 ans pour 2011
- Adapter la norme relative aux dimensions des balustrades (pour éviter problèmes de membres coincés et rendre l'escalade impossible).
 - Proposer l'adaptation du code du logement de la Région wallonne sur les critères minimaux de salubrité, en précisant des normes de sécurité pour balustrades, escaliers, fenêtres.
 - Préparer un module “prévention des accidents chez les enfants” et faire du lobbying pour l'intégrer dans la formation et dans la formation continuée des architectes.

Des partenaires importants pour réaliser ce but sont:

Kind & Gezin, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), Dienst für Kind und Familie (DKF), SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, Centre technique pour l'Industrie du Bois (CTIB), Educa-Santé, Vlaams Instituut voor Gezondheidspromotie (VIG), Mutualités libérales, des organisations socioculturelles, Test-Achats, Gezinsbond, Ministère de la Région wallonne, Université Libre de Bruxelles (ULB), ANEC